

ACCUEIL DE JOUR
« LES JARDINS DE L'E.T.A.I »



I.	LES ELEMENTS DE CONTEXTE	2
1.	L'organisme gestionnaire	2
a.	L'histoire et le projet de l'Association E.T.A.I.....	2
b.	Le projet de site	4
c.	Fiche d'identification de l'E.T.A.I.....	5
2.	La présentation de l'établissement	5
a.	L'Accueil de Jour	5
b.	La localisation.....	6
c.	L'architecture	7
3.	Les missions	7
4.	Les personnes accueillies	8
a.	Les bénéficiaires.....	8
i.	La Pyramide des âges et sexes.....	8
ii.	Répartition hommes/femmes.....	9
iii.	Répartition par anciennetés et par sexes au 31/12/2018	9
iv.	Répartition des mesures de protection au 31/12/2018	10
v.	Origines géographiques	11
vi.	Les admissions / les orientations.....	11
vii.	Les caractéristiques et évolutions de la population accueillie.....	12
5.	Les activités 2018.....	13
a.	La promotion et l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé	13
b.	La personnalisation de l'accompagnement	13
c.	Les activités réalisées et le bilan de 2018	14
d.	La poursuite du projet de développement de la notion de site	24

I. LES ELEMENTS DE CONTEXTE

1. L'organisme gestionnaire

a. L'histoire et le projet de l'Association E.T.A.I

L'association E.T.A.I puise ses origines auprès de parents d'enfants en situation de handicap mental qui ont décidé de se réunir pour dépasser les difficultés d'accueil et d'accompagnement. Unis dans une même volonté et détermination, ces parents fondent, en 1963, une association, l'E.T.A.I : Entraide, Travail, Accompagnement et Insertion de la personne en situation de handicap.

Le premier établissement créé dans ce cadre est donc un Centre d'Assistance par le Travail, qui deviendra par la suite Centre d'Aide par le Travail suite à son transfert sur la commune du Kremlin-Bicêtre, trois ans plus tard.

Préoccupée par le devenir des adultes accueillis, l'Association propose en 1994, la mise en place d'un service socio-éducatif, en vue de prendre en compte les besoins de la personne dans sa globalité et non plus uniquement le champ professionnel. Dès lors, un Atelier Protégé voit le jour en 1999, destiné aux personnes pouvant envisager une évolution professionnelle sans toutefois rejoindre le milieu ordinaire.

Toujours animée par ce souci de proposer une réponse adaptée aux besoins évolutifs des adultes accompagnés (notamment dans le domaine de l'hébergement), l'Association se dote en 2002, d'un ensemble résidentiel comprenant un Accueil de Jour, un Foyer de Vie et un Foyer d'Hébergement.

Un Service d'Accueil Temporaire et un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S) viennent en 2007 compléter les réponses proposées par l'Association, tandis que le CAT originel (devenu entretemps ESAT) s'implante sur la commune de Villejuif.

En mai 2010, suite à la demande du Conseil Général du Val de Marne et de l'Agence Régionale de la Santé, l'Association E.T.A.I accepte la reprise et la gestion d'établissements de l'Association AFAIM, implantée sur le même département, soit la prise en charge des 464 usagers accueillis. Le transfert officiel des établissements dévolus a été authentifié le 31 janvier 2013.

L'Association E.T.A.I s'inscrit aujourd'hui dans une démarche de consolidation et de fédération de ses établissements et services, ainsi que dans une mutualisation des pratiques et des moyens. Fidèle à ses engagements initiaux, elle veille à améliorer et à accompagner les pratiques des professionnels dans leurs fonctions, mais aussi dans l'évolution des modes d'accompagnement et de prise en charge des personnes accueillies. Pour ce faire, et conformément aux exigences légales, elle s'est lancée en 2013 dans une démarche d'évaluation interne, grâce à la mobilisation des équipes professionnelles. Cette dynamique est un préalable à la mise en route de l'évaluation externe prévue en 2015 pour le Site du Kremlin-Bicêtre, et s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue de la qualité, au même titre que, la réécriture de ses projets d'établissements.

Dans l'application des principes républicains d'égalité et de laïcité, et du respect de chacun, l'Association E.T.A.I se donne pour but principal la prise en charge globale des personnes en situation de handicap. Sa vocation est de rechercher et de développer les potentialités de chacun, tout au long des parcours de vie. Pour cela elle s'engage et milite « à aider, promouvoir ou créer, en accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société.» Ses missions sont ainsi de favoriser l'autonomie des personnes qu'elle accompagne, de garantir leur émancipation et leur auto-détermination, tout en veillant et assurant leur protection et leur sécurité. Cette volonté de promouvoir la bienveillance et le bien être de chacun s'articule au travers d'une action permanente et engagée, afin de rendre l'environnement favorable pour la personne accueillie et d'adapter les réponses à ses besoins, ses envies et ses projets.

L'E.T.A.I s'engage à « offrir un projet de vie individualisé » pour chacune des personnes accueillies dans ses établissements, dans les domaines du travail, du logement, des loisirs, de la santé et les perspectives de retraite.

Ainsi depuis sa création, en 1963, l'Association E.T.A.I s'appuie sur les deux piliers, fondements de toutes ses actions, à savoir :

La reconnaissance de la citoyenneté de chaque personne en situation de handicap. En effet, «la personne handicapée mentale est un citoyen à part entière, dont la dignité est primordiale. Elle ne peut de ce fait être confinée dans un monde à part du fait de sa fragilité, de sa sensibilité et de sa vulnérabilité ».

La capacité d'évolution de chacun. « Nul n'a le droit de fixer arbitrairement une limite aux possibilités de progrès de quelqu'un. Il est reconnu à chacun une capacité d'évolution. Les potentialités doivent être mises en évidence plutôt que les difficultés sans oublier cependant le handicap. »

De fait, l'Association E.T.A.I est entièrement au service de la personne en situation de handicap. Elle est à la fois acteur de terrain, engagée au quotidien dans la prise en compte et le respect de chacun, et militante donc force de proposition et de revendication sur le champ territorial.

De cette affirmation découle plusieurs principes :

La place centrale de la personne, soutenue, accompagnée et considérée dans sa globalité, avec ses capacités et possibilités, à chaque étape de sa vie. La personne est actrice principale dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie.

La position dynamique de l'Association, tant dans l'anticipation et la conception de solutions adaptées, innovantes et évolutives en fonction des personnes accueillies.

La volonté de développer toujours davantage la diversité de ses établissements, et ce pour proposer une gamme étendue d'offres variées selon les personnes et leurs besoins.

L'affirmation et la considération de la personne dans sa citoyenneté et le souci de garantir, en toute occasion, le respect de ses droits et de sa dignité dans la Cité.

Par conséquent, l'Association E.T.A.I vise à mettre en œuvre les moyens appropriés pour prendre en charge les personnes qu'elle accompagne. Elle leur offre le soutien global et personnalisé pour leur épanouissement et leur insertion sociale. « Elle milite et s'engage à aider, promouvoir, créer en plein accord avec les organismes publics ou privés, toutes les réalisations susceptibles de favoriser l'inclusion des personnes en situation d'handicap au sein de la société. Elle promeut les valeurs d'émancipation, de protection et de bienveillance chez chaque personne rencontrée, tout en veillant à garantir l'accompagnement de chaque professionnel dans ses fonctions.»

Le projet d'établissement de l'Accueil de Jour s'inscrit dans la droite lignée du projet associatif, de ses missions et des valeurs portées. Ce projet prône les vertus d'un accompagnement soutenant et développant la responsabilisation des bénéficiaires. Il favorise leur autonomie et encourage leur inclusion sociale. Il assure leur sécurité et il porte attention à toute forme de maltraitance.

b. *Le projet de site*

Pour répondre à des besoins insuffisamment couverts sur le département, l'Association E.T.A.I décide de devenir un acteur du développement de la prise en charge des adultes en situation de handicap mental, sur son secteur géographique.

Dans un premier temps le développement s'est effectué en interne, en coordination avec les autres établissements et les partenaires (MDPH et Conseil Général notamment).

Dès 2002, l'Association propose un projet conçu pour s'adapter aux besoins des personnes accueillies, module des prises en charges diversifiées, sans rupture inutile entre elles.

L'ensemble ainsi créé par des structures diversifiées mais complémentaires favorise la souplesse et la continuité de lieu et de lien, tout en mutualisant des moyens.

Depuis cinquante années, malgré les nombreux changements chez les personnes accueillies, les familles, les professionnels, les bénévoles de l'association, les Lois et la perception du handicap, les valeurs fondatrices demeurent intactes.

Déterminée à poursuivre son investissement dans l'élargissement des offres d'accompagnement, l'Association privilégie la complémentarité des établissements plutôt que leur duplication.

Il s'agit donc de faire évoluer les pratiques et l'accueil pour accompagner les parcours de vie quels qu'ils soient.

Cette valeur fondamentale fonde l'E.T.A.I et est à l'origine de la création du site du Kremlin-Bicêtre.

c. Fiche d'identification de l'E.T.A.I

Raison Sociale du Service	 E.T.A.I
Adresse	BP58 16 rue Anatole France, 94272 Kremlin- Bicêtre
Téléphone/Fax/Mail	Tel: 01 45 73 32 32 Fax: 01 45 73 32 58 Mail : association@etai.asso.fr

2. La présentation de l'établissement

a. *L'Accueil de Jour*

Le Foyer de Jour « Les Jardins de l'E.T.A.I » accueille et accompagne de manière temporaire des adultes en situation d'handicap mental ou psychique selon les réglementations des champs de la loi n° 2002-2 du 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et l'ensemble des décrets afférents et de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il contribue au développement, à l'épanouissement de la personne en situation de handicap et à la réalisation de toutes ses potentialités dans le but de favoriser son autonomie. L'article D.312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles précise ainsi les objectifs des prises en charge de type accueil de jour : "développer ou maintenir les acquis et l'autonomie de la personne accueillie et faciliter ou préserver son intégration sociale.

Le fonctionnement « Les Jardins » repose sur trois actions distinctes mais complémentaires :

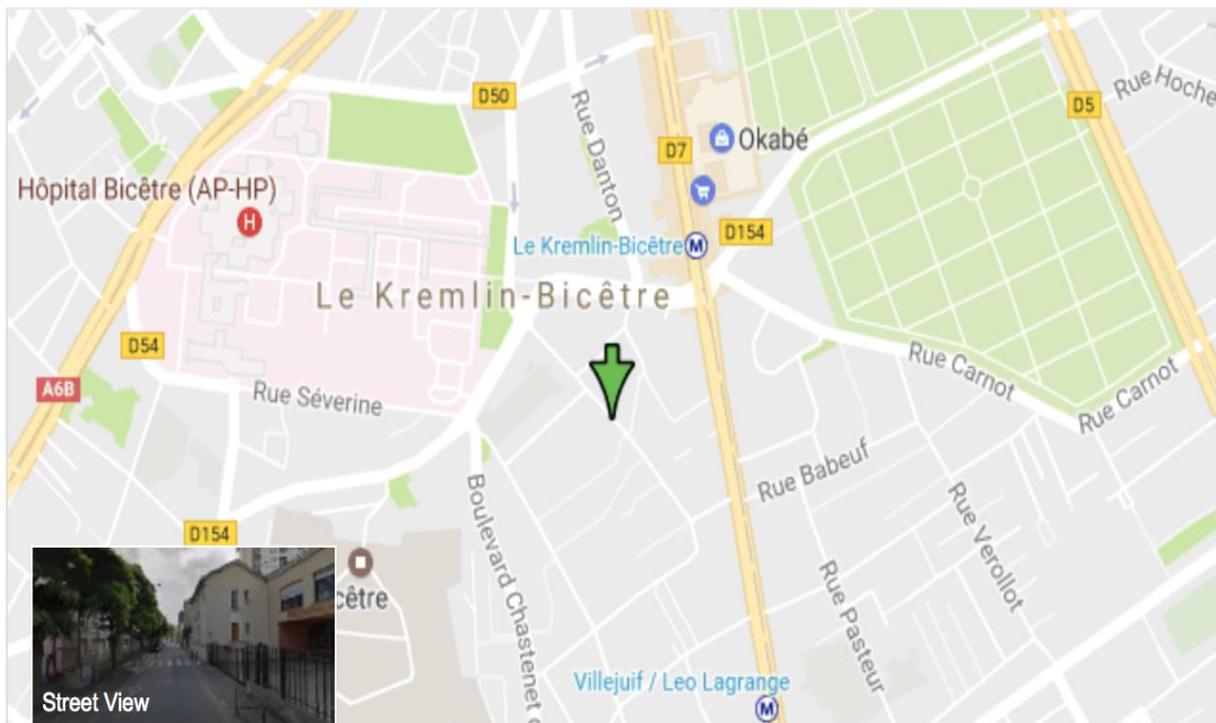
- Les activités de la vie quotidienne qui permettent aux bénéficiaires d'acquérir une autonomie dans les espaces de la vie domestique et familiale (utilisation des électroménagers, apprentissage à la cuisine, etc.)

- Les activités en ateliers artistiques (expression artistique, sportive, culturelle tels que le théâtre, la danse, les marionnettes, la céramique, etc.)
- Les activités liées à la vie sociale en dehors de l'établissement qui s'étendent de la sortie classique (médiathèque, piscine, cinéma, etc.), à l'évaluation de la bonne utilisation des transports en commun avec une équipe distincte d'accompagnateurs, en prise directe avec la ville et sa complexité, jusqu'à l'atelier « sensibilisation à la mise au travail » qui évalue les capacités du bénéficiaire à intégrer un emploi protégé en partenariat avec les structures de travail protégé de l'E.T.A.I pour accueillir en stage des bénéficiaires selon leurs capacités et avec le prestataire restauration de l'établissement.

Un projet "Bien-être et Santé" mené par le Foyer de Jour et étendu sur le site a développé depuis plusieurs années une réflexion sur la santé des bénéficiaires qui a abouti à la création d'un atelier spécifique qui permet de composer un plateau repas équilibré en salle de restauration.

b. *La localisation*

**14/16, rue Anatole France
94270 LE KREMLIN BICETRE**



Partie intégrante de l'ensemble du site du Kremlin-Bicêtre regroupant quatre établissements, le Foyer de Jour est situé au centre-ville de la commune du Kremlin-Bicêtre. Il bénéficie de tous les accès et services de proximité respectant le principe d'accessibilité réaffirmé par le législateur de 2005 :

- Commerces divers et grandes surfaces, proximité de lieux de loisirs, parc, piscine, théâtre, bibliothèque, clubs divers
- Services administratifs et publics : mairie, poste, de centre de soins Centre hospitalier CHU de Bicêtre à 100m, de nombreux médecins, dentistes...et les structures psychiatriques de Villejuif
- Des accès faciles du fait de nombreuses dessertes par différents moyens de transport (autobus et métro) à quelques minutes de la capitale

c. *L'architecture*

L'établissement est intégré dans un site comprenant 3 autres structures. La fréquentation du site par un large public favorise les liens sociaux tout en maintenant la singularité de chacun. En effet, la centaine de bénéficiaires qui le fréquentent de manière permanente ou temporaire se croisent physiquement mais chacun a un projet particulier et un rythme d'utilisation du site différent. Les rencontres sont favorisées particulièrement lors des temps d'activités de journée, des fêtes institutionnelles ou du déjeuner dans la salle de restauration commune.

Dans ce cadre, de nombreux espaces sont mutualisés : la salle de restauration, les espaces d'accueil, les bureaux de l'équipe de direction ...

L'établissement possède cependant des salles d'activités spécifiques : gymnase, vie quotidienne, expression artistique, atelier de mise au travail, atelier nature...

Le jardin commun aux structures est un espace très agréable et aménagé pour s'y détendre. Il possède également un terrain de pétanque.

3. Les missions

Le foyer d'accueil de jour accueille cinq jours par semaine, des personnes adultes handicapées ne pouvant pas, momentanément ou durablement pratiquer une activité de production. Il est destiné aux personnes handicapées adultes ne relevant ni d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, ni d'une Maison d'accueil Spécialisée. Le public accueilli ne doit pas nécessiter de soins lourds en journée ni d'actes de nursing. Il s'agit d'un public orienté par la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH).

Ses missions consistent à stimuler, maintenir et développer les facultés cognitives ; préserver ou rétablir un tissu social et de manière générale l'ensemble des acquis, capacités, compétences des personnes aux travers d'activités.

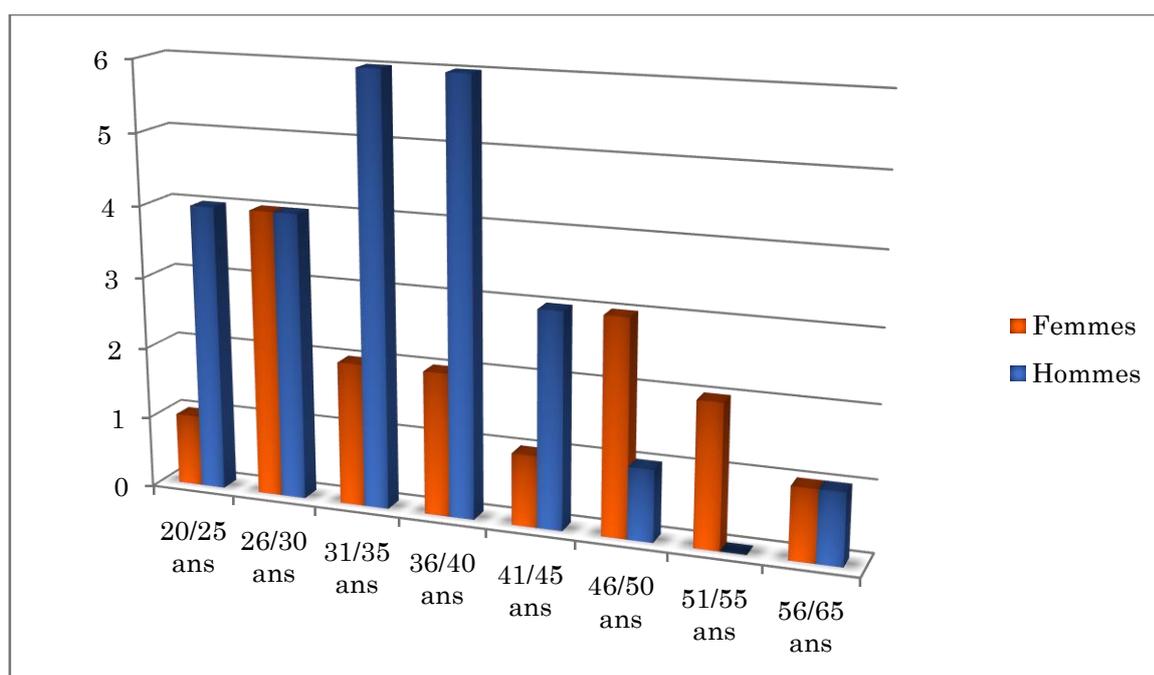
Le service accueille en journée, du lundi au vendredi, des adultes en situation d'handicap mental ou psychique, résidant principalement dans le Val de Marne.

4. Les personnes accueillies

a. *Les bénéficiaires*

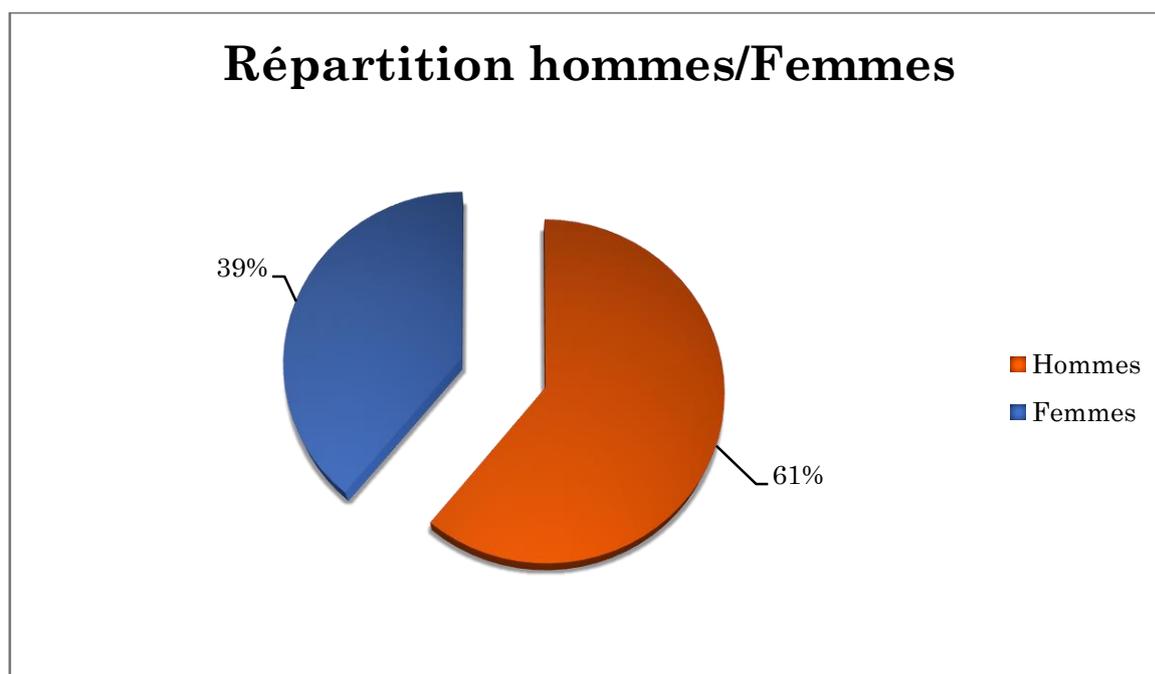
Le service a accueilli 41 bénéficiaires pour 30 places autorisées car il est proposé des accueils à temps partiels.

i. *La Pyramide des âges et sexes*

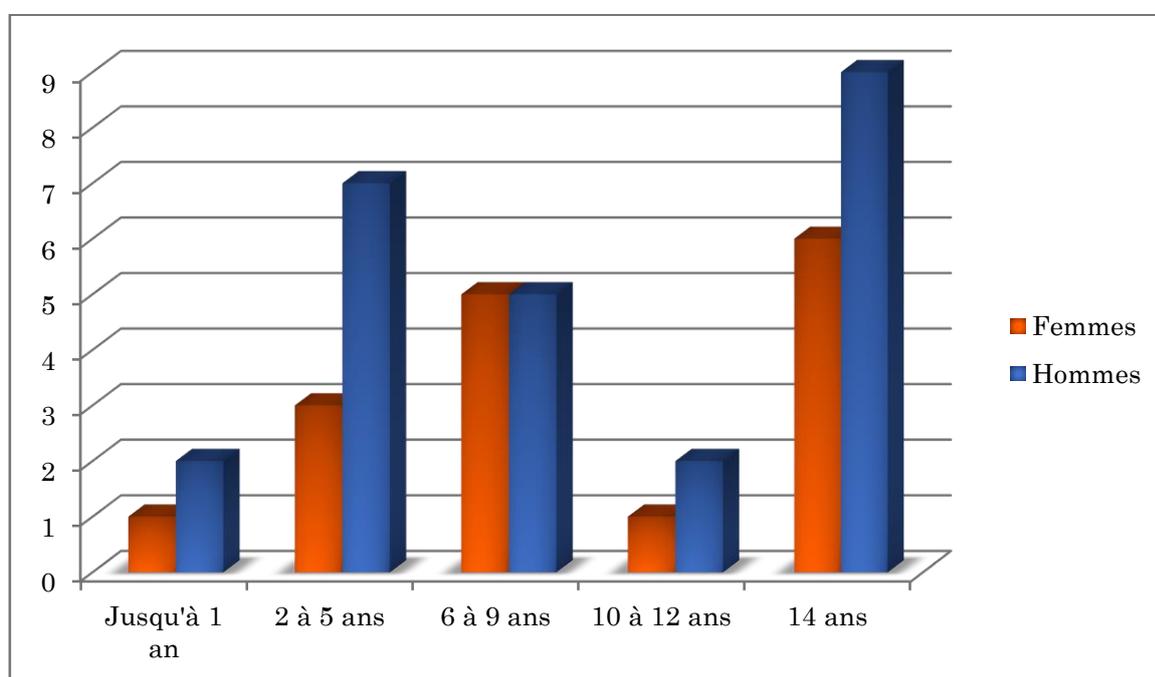


On peut observer qu'une grande majorité des personnes accueillies sur la structure ont entre 20 et 45 ans. On constate aussi une certaine inégalité entre la répartition des hommes et des femmes au niveau de l'âge. En effet, il y a une plus grande proportion d'homme ayant entre 30 et 45 ans. Tandis que les femmes sont en majorité à partir de 46 ans.

ii. Répartition hommes/femmes



iii. Répartition par anciennetés et par sexes au 31/12/2018

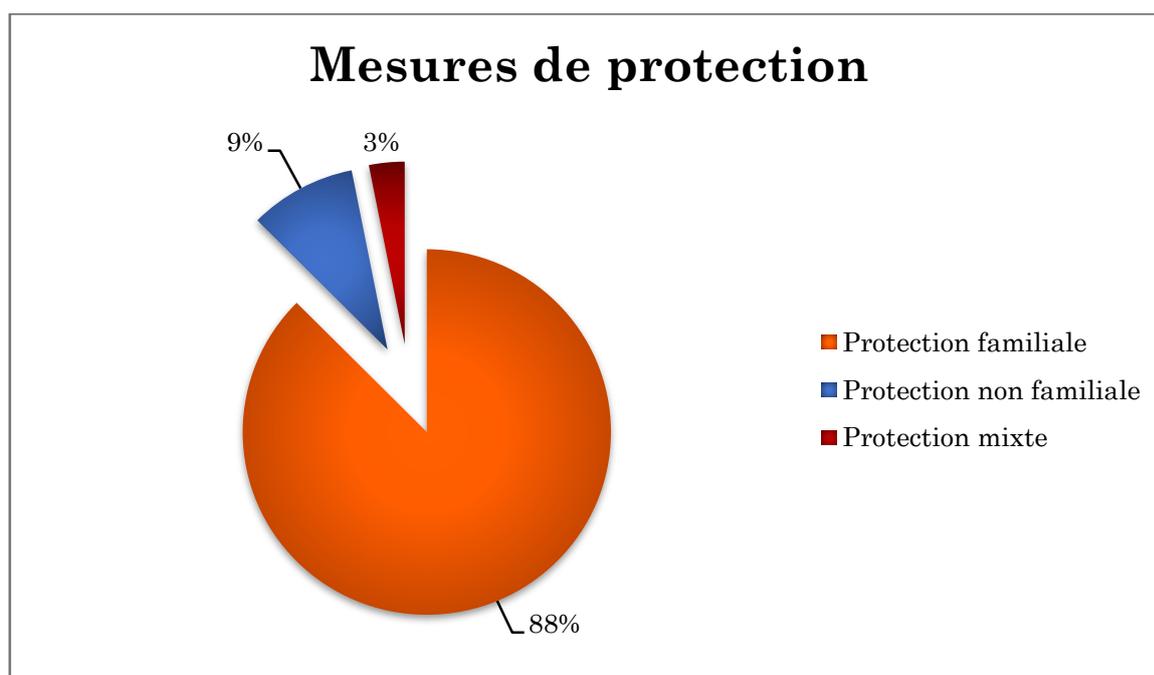


Plus de la moitié du groupe est constitué de personnes qui sont en cours de réalisation de leur projet de vie. Ces bénéficiaires ont bien intégré la réalité de cet accueil de jour, et les activités proposées gardent tout leur sens. Par contre, un nombre conséquent vivent moins facilement un maintien dans cette structure qu'ils connaissent trop bien, et qui sans être totalement inadaptée ne leur apporte plus suffisamment de projets

innovants pour maintenir leur motivation. Pour un nombre restreint de ces bénéficiaires, une réorientation est en cours d'élaboration, afin qu'ils bénéficient d'un accompagnement plus adapté à leurs attentes et besoins.

Toutefois, les places disponibles sont rares tant dans les Foyers de vie que dans les FAM (principales réorientations) et les familles peinent à anticiper le parcours de vie de leurs protégés.

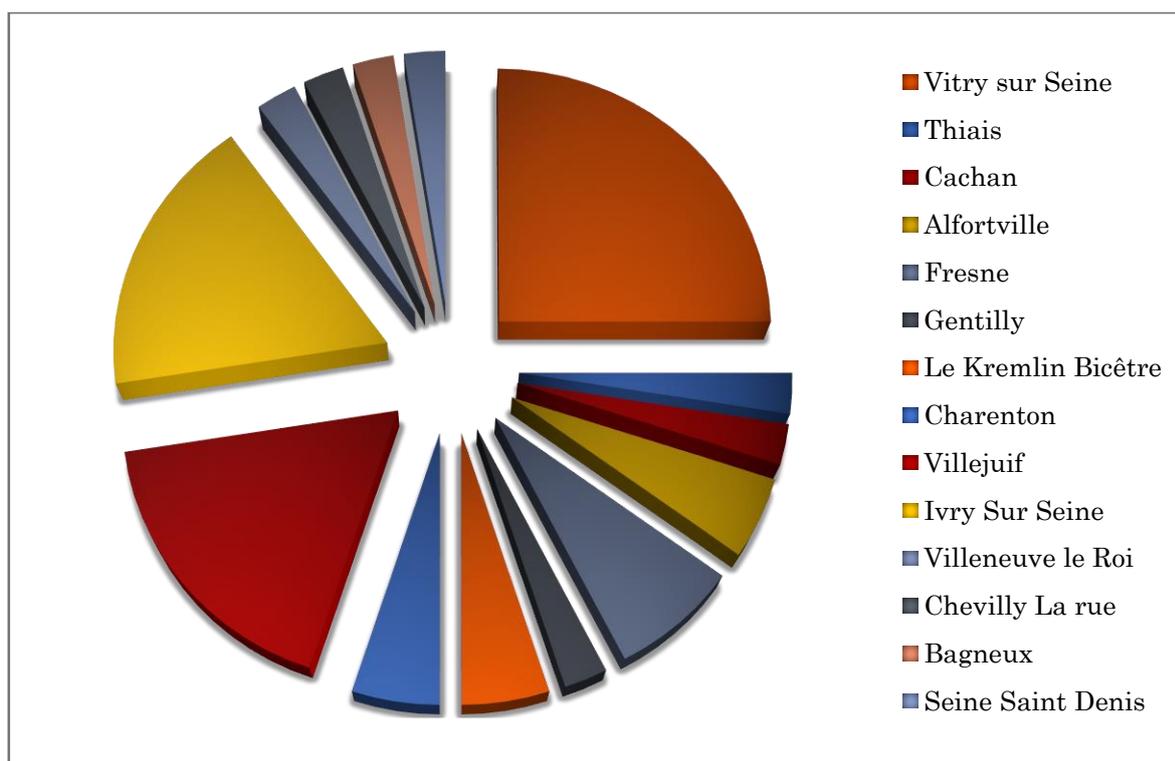
iv. Répartition des mesures de protection au 31/12/2018



Le public accueilli, pour sa majorité, sur cette structure bénéficie d'une mesure de protection qui se justifie pleinement compte tenu de la déficience intellectuelle et de leurs capacités. La plus grande partie est exercée au sein même du cercle familial (Parents, frères et sœur).

Un travail est fait auprès des familles pour les préparer à des changements de mesures et un basculement vers une protection non familiale. Ceci peut s'expliquer pour différentes raisons. En l'occurrence, nous avons pu constater que certaines familles rencontrent des difficultés administratives ou d'ordre relationnel ne permettant pas de pouvoir assurer pleinement la tâche qui leur ait confiées. C'est pourquoi nous tentons de les informer et les accompagner au mieux afin de trouver la mesure correspondant aux besoins des personnes accueillies. Cependant, ce travail est long et nécessite un accompagnement conséquent.

v. Origines géographiques



Nous pouvons observer qu'une grande partie des personnes accueillies habitent dans les communes limitrophes au Kremlin-Bicêtre. Ce qui nous permet de dire que la structure d'accueil de jour remplit pleinement ses objectifs d'implantation du territoire.

vi. Les admissions / les orientations

Deux bénéficiaires ont définitivement quitté la structure de jour :

- **Alex PLUNKET** a quitté la structure en Novembre 2018. Après avoir été accompagné dans l'activité mise au travail proposé par notre structure et après deux stages en ESAT qui se sont révélés positifs. M. PLUNKET a décidé, conformément à son projet de vie d'intégrer l'ESAT « les amis de l'atelier » à Vitry sur seine.
- **Merline CHARLES** a quitté la structure en Avril 2018 pour intégrer une structure d'accueil de jour « Les trois Rivières » à Stains. Ce départ a principalement été motivé par le fait que Mme CHARLES rencontrait des difficultés pour se rendre sur notre accueil de jour lié à son éloignement. Cette nouvelle organisation réduira considérablement les temps de transports (uniquement quelques stations de Tram), et ouvrira à Merline des possibilités d'évoluer dans un cadre plus sécurisant.

Deux nouvelles personnes ont intégré la structure :

- **Mehdi BELFAKED** a intégré l'accueil de jour du Kremlin-Bicêtre en Avril 2018. Il était auparavant accueilli sur la structure via l'accueil temporaire présente sur le site. Ce dernier a intégré la structure de façon partielle, 3 jours par semaine.
- **Ismâïla SYLLA** a intégré notre structure en Juin 2018. Il était auparavant accueilli par l'IME « Suzanne Brunel » de Vitry sur Seine.

vii. Les caractéristiques et évolutions de la population accueillie

La principale caractéristique du public accueilli est, comme les autres années, sa relative jeunesse et les problématiques liées à cette tranche d'âge. L'intégration du statut d'adulte n'est pas aisée, et les professionnels doivent assurer un travail d'étayage conséquent en ce domaine. Cette tranche d'âge a naturellement des questionnements sur l'information et l'expression de leur vie affective. Cette « jeunesse » amène aussi une richesse qui ne demande qu'à s'exprimer dans de multiples réalisations. Elle est créative, généreuse et cherche la reconnaissance.

Nous constatons aussi un vieillissement d'une partie des personnes accueillies sur notre structure. En effet, comme il a pu être montré précédemment une partie conséquente de personne est présente depuis longtemps et cela occasionne un réajustement de l'accompagnement que nous proposons. Il nous a fallu redynamiser les activités proposées afin d'éviter que s'installe une routine. Mais aussi prendre en compte les difficultés de santé qui peuvent apparaître. Nous envisageons des réorientations futures mais le manque de places dans les structures (type foyer de vie ou foyer d'accueil médicalisé) peuvent compliquer ces réorientations.

De plus, la montée des pathologies psychiques chez les personnes accueillies est une autre tendance qui se confirme également. Les CMP, débordés à la suite de la fermeture de lits en secteur hospitalier, n'assurent plus le suivi régulier que nous avons pu connaître, et certains n'ont plus de temps de psychologue pour assurer une thérapie. Les synthèses avec ces partenaires se font rares, faute de temps pour ces derniers.

On retrouve cette tendance dans toutes les structures du champ médico-social et notre structure ne fait pas exception.

5. Les activités 2018

a. *La promotion et l'autonomie, de la qualité de vie et de la santé*

Sur cette structure, l'accompagnement à la santé des personnes se fait tant d'une manière collective qu'individuelle.

Un travail sur l'équilibre alimentaire est clairement défini dans les activités de l'atelier « vie quotidienne » mais aussi dans les projets individuels des personnes. Cette problématique est aussi prise en compte lors des prises de repas effectués le midi au self de la structure. Les professionnels accompagnent les bénéficiaires afin de pouvoir choisir les aliments adaptés à leurs régimes alimentaires. De plus, chaque trimestre une commission du goût est organisée en présence du prestataire de service, des bénéficiaires et des professionnels du site. Le but étant de pouvoir ajuster au mieux les besoins et l'appropriation par le bénéficiaire de cette notion d'équilibre alimentaire.

Ensuite, l'hygiène corporelle est approchée de la même manière. Un travail sur le lien entre alimentation et activités physiques adaptées perdure. Un accompagnement quotidien est effectué par les professionnels afin de sensibiliser les usagers aux notions d'hygiène. Ceci peut se traduire par des sollicitations quotidiennes à se laver les mains ou alors la possibilité de prendre une douche lors de l'accueil le matin. L'objectif n'est pas seulement la santé, mais une meilleure qualité de vie.

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés dans la communication orale, un fichier de pictogrammes se construit progressivement, en lien avec quelques familles et partenaires. Les plannings d'activités des personnes accueillies se présentent sous la double lecture.

b. *La personnalisation de l'accompagnement*

Des temps d'échange entre la personne accueillie et le professionnel référent sont formalisés dans le planning hebdomadaire des bénéficiaires et des professionnels. Celui-ci se déroule chaque lundi après-midi, afin que la parole des bénéficiaires puisse s'exprimer sans contrainte dans le cadre sécurisé de petits groupes.

Ainsi, outre la construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement (P.P.A), le professionnel adapte, individualise l'accompagnement de la personne selon ses besoins et attentes.

Le P.P.A. est expliqué à chaque bénéficiaire, avant l'entrevue avec la famille ou le représentant légal, par le référent, en présence et avec le chef de service.

Cette démarche promeut la culture de la bientraitance, le respect de la singularité des personnes accueillies au regard de la vie collective.

Cette démarche s'optimise dans les projets de la structure et du Site, par l'amélioration en cours des outils mis à la disposition des professionnels : PPA, évaluations,

c. *Les activités réalisées et le bilan de 2018*

Les plannings d'activités des personnes accueillies sont maintenus selon l'organisation mise en place depuis fin 2015. C'est à dire des activités en demi-journée les, lundi, mercredi et vendredi. Une activité qui se déroule sur la journée les, mardi et jeudi, avec le même groupe.

Les observations des professionnels permettent d'affirmer qu'une telle organisation est rassurante pour les personnes accueillies, par la construction de repères fiables.

Pour éviter la monotonie que pourrait engendrer une telle organisation, des activités dites « transversales » (une activité ponctuelle, ou pas, qui regroupe des personnes appartenant à d'autres groupes) ont été mises en place : équitation, journées découvertes, partenariat avec une MECS,

Le temps de travail en grand groupe (dit « jeux collectifs ») a été déplacé, pour cause d'aviron, du mercredi au lundi après-midi.

Selon les ateliers :

- **En atelier « vie quotidienne »**

- *Activité Repas Communautaire*

Cette année encore, l'activité repas communautaire a lieu de façon hebdomadaire (chaque jeudi). Il est proposé aux bénéficiaires de la structure de réaliser un repas complet (Choix du menu, achat des courses, réalisation des plats et nettoyage des locaux). Cette activité permet de travailler l'équilibre alimentaire, la découverte de saveur et aussi apporter de la convivialité au sein de la structure. En effet, ce dernier est réalisé en petit groupe et permet ainsi de personnaliser l'accompagnement qui peut être proposé aux usagers.

- *Activité Esthétique*

L'activité esthétique a lieu chaque mardi après-midi et a pour but de permettre aux bénéficiaires d'apprendre à prendre soin d'eux. Différents aspects sont travaillés lors de cet atelier, comme le rasage, le brossage des dents, l'entretien de la peau ou la mise en valeur du visage. Cet atelier vise à permettre une acquisition de certains actes de la vie quotidienne et développer ainsi leur autonomie.

➤ *Activité couture*

L'activité couture est une activité permettant de travailler la motricité fine et la dextérité. Celle-ci se déroule chaque mardi après-midi et est appréciée des bénéficiaires y participant. De petits travaux y sont réalisés afin d'apprendre à confectionner des vêtements ou du linge de maison (comme des costumes ou des torchons)

➤ *Activité pâtisserie*

La réalisation de diverses pâtisseries pour des réunions, manifestations extérieures est devenue un support de valorisation conséquent en sus de tout le travail de dextérité.



• **En atelier « Expression »**

➤ *Le partenariat avec le théâtre Firmin-Gémier de Chatenay-Malabry*

Dans le cadre d'un partenariat avec l'espace culturel Théâtre Firmin Gémier - La Piscine, des sorties (en journée ou en soirée) sont organisées afin de permettre aux bénéficiaires des Jardins de l'E.T.A.I de profiter d'une programmation nocturne. Les bénéficiaires ont pu profiter notamment de la pièce « J'accrocherai sur mon front un as de cœur », une œuvre colorée et acrobatique.



➤ *L'activité « les midis du jeudi »*

Toujours dans le cadre du partenariat avec le Théâtre Firmin Gémier, l'activité les « midis du jeudi » propose à un petit groupe de personne de notre structure d'assister à un concert mensuel. L'objectif étant de permettre aux bénéficiaires de découvrir de nouveaux genres musicaux et aussi d'appréhender la musique dans un autre lieu que l'accueil de jour.

➤ *Partenariat avec l'ECAM du Kremlin-Bicêtre*

L'accueil de jour a réinvestit le partenariat avec l'ECAM et participe, non seulement au titre de spectateur à des spectacles, mais aussi aux expositions avec une participation active des personnes accueillies pour la réalisation d'œuvres avec l'artiste.

➤ *Atelier conte / Partenariat Médiathèque d'Ivry sur Seine*

La médiathèque d'Ivry sur seine, notre partenaire pour la réalisation des décors de leur exposition de printemps, se déplace une fois par mois sur notre structure pour animer un atelier de « contes » avec un travail sur une émotion. Deux professionnels de cette structure proposent la lecture et l'explication de contes en lien avec l'animateur de l'atelier. Les contes choisis sont en lien avec les problématiques rencontrées sur notre structure (tel que la violence, la sexualité ou les relations homme/femme)

➤ *Atelier Théâtre*

Chaque semaine, un atelier théâtre est proposé aux usagers de l'accueil de jour. Cet atelier permet aux personnes de travailler l'expression verbale et non verbale aux travers de différentes scénettes qui ont été préalablement sélectionné par le groupe. De plus, l'animateur propose aussi la création de mini-scénette en groupe afin de pouvoir rendre les participants acteurs et leur permettre d'exprimer leur créativité.

• **En atelier « Nature »**

➤ *Partenariat ONF*

Depuis quelques années, un partenariat avec l'ONF a été mise en place sur la structure. Celui-ci se déroule chaque mois et permet aux bénéficiaires de découvrir le monde de la forêt. Un travail autour des espèces animales, des différents arbres ou de l'entretien de la forêt est travaillé avec des professionnels de ce milieu.



Le partenariat avec l'ONF a abouti à un bivouac en juin. Belle réussite où les personnes accueillies ont montré des capacités insoupçonnées pour circuler en forêt de nuit. L'activité perdure.



➤ *Activité sensibilisation à la mise au travail*

La « sensibilisation à la mise au travail » est une activité qui a pu être relancé. Une visite de l'ESAT les Amis de l'atelier a été organisée durant l'année afin de permettre à certain bénéficiaire dont c'est le projet de pouvoir découvrir et comprendre le fonctionnement de ce type d'établissement.



De plus, le partenariat avec notre prestataire restauration se poursuit. Il est proposé à certain bénéficiaire de découvrir le monde du travail et ainsi acquérir certaines notions nécessaires pour pouvoir travailler en ESAT. La structure a pu accompagner un bénéficiaire pour qu'il puisse effectuer des stages en ESAT. Ce dernier a finalement réussi à quitter l'accueil de jour et à intégrer un ESAT de la région.

➤ *Activité archéologie*

Cette année encore, l'activité « archéologie » a été renouvelé en lien avec le département d'archéologie du Val de Marne. De nombreuses œuvres ont pu être réalisées comme la confection de maison miniature avec des techniques anciennes. Cette activité est investie par les bénéficiaires présents sur l'accueil de jour qui semble apprécier la découverte de ce domaine.



➤ *Activité Jardin*

Une parcelle du parc des haute-bruyère à Villejuif permet à l'accueil de jour de cultiver son propre potager. Différents légumes et herbes aromatiques y sont cultivés. Les usagers apprennent à entretenir et faire pousser ce potager. De plus, en lien avec l'activité vie quotidienne, des repas peuvent être préparés avec les légumes provenant de ce potager.

• **En atelier « Lien social »**

➤ *Activité Médiathèque*

L'activité médiathèque de l'accueil de jour a réussi à se pérenniser au sein de la structure. Différents dons et achats ont permis d'étoffer l'offre de livre, DVD et CD disponible au sein de la structure. Ce sont les bénéficiaires de l'accueil de jour qui ont en charge la gestion de ce lieu. Ces derniers sollicitent fréquemment le lieu et empruntent quotidiennement des livres ou des CD qu'ils peuvent emporter chez eux.

➤ *Activité Citoyenneté*

L'activité citoyenneté a pour but de développer les notions de citoyens et l'appartenance à un groupe auprès des bénéficiaires que nous accueillons. Des thématiques telles que les droits civiques, le « vivre ensemble » ou les liens sociaux sont abordés. Des supports vidéos, écrits ou ludique peuvent être utilisés et permettent d'aborder toutes ses thématiques.

➤ *Activité « Emmaüs »*

L'activité Emmaüs est menée en partenariat avec la structure d'Ivry sur seine. Les bénévoles présents accueillent les bénéficiaires de notre structure afin de les accompagner dans le tri des vêtements ou objets collectés. Le but de cette activité est de pouvoir créer du lien solidaire entre différente population.

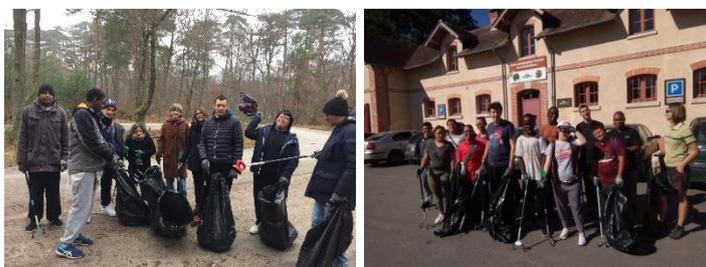


➤ *Activité l'approche des métiers*

Cette activité permet aux usagers de découvrir les différents métiers et leurs caractéristiques. En parallèle un travail est effectué sur l'apprentissage de la gestion de budget, et plus généralement sur des problématiques liées à l'économie sociale et familiale.

➤ *Activité « Environnement et écologie »*

Environnement et écologie reste des vecteurs porteurs. Une opération de récolte des bouchons de bouteilles en plastique est menée sur l'ensemble du territoire. Nous étendons peu à peu notre zone d'influence de collecte sur la ville : MCVA, école Jeanne d'Arc. De plus, Un groupe de bénéficiaire est associé à l'ONF pour ramasser, une fois par mois, les déchets en forêt de Fontainebleau. De plus,. Cela permet de sensibiliser les usagers aux notions d'écologie et d'environnement.



➤ *Activité préhistoire*

L'activité « préhistoire », en lien avec le partenariat avec le Département d'archéologie du Val de Marne, est laborieuse, car la notion de temporalité reste trop abstraite. Cependant, nous souhaitons faire perdurer cette activité afin de pouvoir sensibiliser les personnes accueillies sur les notions d'histoire et d'évolution de l'espèce humaine.

- **L'atelier « Activités Physiques Adaptées »**

De multiples activités en sport adapté sont poursuivies : tennis sur la ville de Villejuif, piscine à Athis-Mons, aviron sur la Marne), activité Snoezelen (l'éducateur sportif a bénéficié d'une formation spécifique), tir à l'arc (l'éducateur sportif a bénéficié d'une formation qui lui a permis d'obtenir le CQP tir à l'arc), marche, judo,



De plus, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation d'Auteuil, des jeunes de MECS et un groupe de bénéficiaire pratiquent le cécifoot. Cette activité est pleinement investie par les bénéficiaires de l'accueil de jour qui apprécie la cohabitation avec des adolescents venant d'un autre milieu.



L'accueil de jour a bénéficié d'une licence découverte globale auprès de la Fédération Française de Sport Adapté et, ainsi, les bénéficiaires ont pu participer à de nombreuses journées « découverte ».

- **L'atelier « artistique »**

- *Portes ouvertes aux artistes 2018*

Dans le cadre des journées portes ouvertes aux artistes organisé par la commune du Kremlin-Bicêtre, l'atelier artistique a eu en charge l'organisation de la décoration du site de l'accueil de jour. Le thème de cette année était le « rêve ». Pour ce cela, les bénéficiaires ont réalisé des attrapes-rêves et des décors en lien avec cette thématique. Cette journée a rencontré un certain succès et a permis à l'ensemble des personnes qui le souhaitaient de découvrir les œuvres réalisées



- *Fête de la Solidarité au Kremlin-Bicêtre*

En décembre dans le cadre de la journée des fêtes des solidarités, l'atelier artistique a réalisé des décors en lien avec la mairie du Kremlin-Bicêtre. Un stand a aussi été mis en place afin de pouvoir promouvoir les actions de notre association mais aussi permettre de donner des informations sur le secteur du handicap.

- *Exposition de la médiathèque d'Ivry sur Seine*

Dans le cadre du partenariat entre la médiathèque d'Ivry et l'accueil de jour du Kremlin-Bicêtre, une exposition annuelle est proposée depuis quelques années. Cette exposition permet de mettre en avant le travail de jeune illustrateur ou rendre hommage à un artiste déjà renommé. Cette année, le thème était le « Rouge » basé sur le livre de Michel GALVIN. Les bénéficiaires ont participé en lien avec l'IME Suzanne Brunel à la création de certaines œuvres et à la mise en place des décorations sur place. L'exposition a rencontré un certain succès et a permis de promouvoir les œuvres réalisés par les bénéficiaires

➤ *Activité HIP HOP*

Chaque mois un professeur de danse hip-hop vient sur la structure (le mercredi après-midi) afin de donner un cours aux bénéficiaires de l'accueil de jour. Cette activité est prisée par l'ensemble des usagers et leur permet d'exprimer leur sensibilité artistique.



Cette activité a connu son apogée en juin avec une représentation sur la scène de l'opéra de Massy. Les familles ont été conviées à assister à cette représentation et les usagers ont été fiers de pouvoir présenter le spectacle représentant une année de travail.



Quelques actions sur le site :

En plus des activités proposées dans les différents ateliers, d'autres événements ont été mis en place durant cette année.

Les bénéficiaires ont pu notamment fêter la galette des rois et participer à un bal dansant.



Une semaine sur le thème « Gallo-romain » a aussi été organisée par l'ensemble des professionnels et des usagers de l'accueil de jour. Des costumes ont ainsi été confectionnés, ainsi que des activités et un repas autour de ce thème.



La semaine s'est terminée par un transfert d'une journée sur le site d'Alesia. Les bénéficiaires ont pu se rendre sur place et ainsi découvrir l'histoire de ce lieu symbolique. Il a été proposé la visite du « Muséoparc » d'Alésia et la visite des lieux.



d. *La poursuite du projet de développement de la notion de site*

L'accueil de jour, tout comme le foyer d'hébergement et le foyer de vie, participe au forum des Associations, aux journées portes ouvertes aux artistes, fêtes des foyers.

Selon leur projet individuel, certains bénéficiaires participent à des ateliers proposés par le foyer de vie ou par le foyer d'hébergement et réciproquement. Certains résidents fréquentent les ateliers de l'Accueil de Jour (atelier nature, atelier « sensibilisation au monde du travail », percussion...). Cette mutualisation de l'offre d'activités répond aux besoins repérés dans le cadre des PPA.

Les équipes commencent à bâtir ensemble des activités sur le site ou en extérieur : fêtes de fin d'année, pique-niques, barbecue...

Un travail d'uniformisation des documents de travail et des procédures de travail : fiches de sorties, procédure véhicule, contrat de séjour, est en cours.